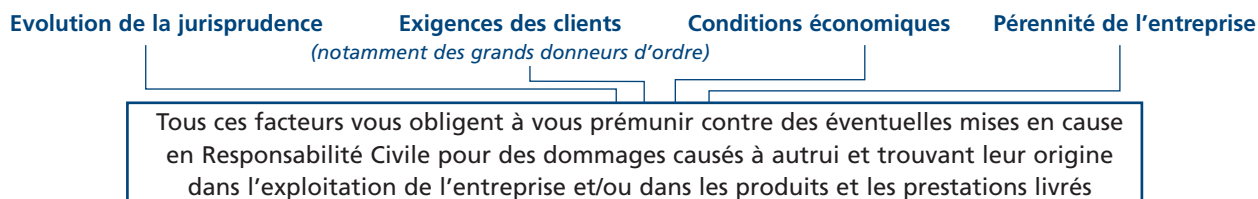


MARSH



Vos enjeux : Anticiper et vous protéger contre les réclamations des tiers



Notre solution

Le contrat Responsabilité Civile "Plasturgie'Assur"

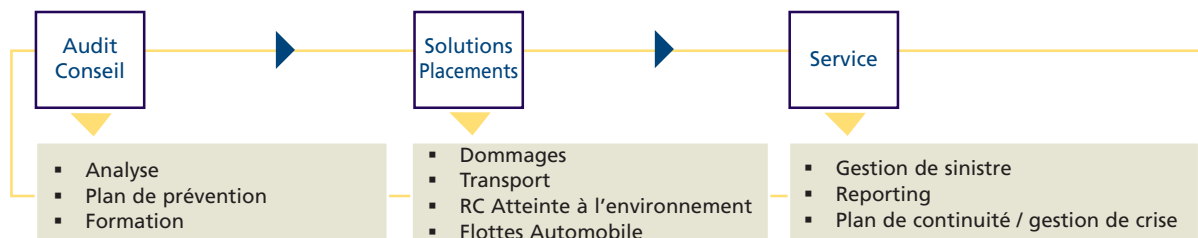
Plasturgie'Assur est un contrat Responsabilité Civile en formule "Tous Risques Sauf" étudié pour votre profession et agréé par la Fédération de la plasturgie.

Outre les garanties classiques des contrats d'assurance Responsabilité Civile, Plasturgie'Assur se distingue par des extensions de garanties spécifiques adaptées à votre secteur.

Pendant l'exploitation dans les locaux ou chez les clients	Après livraison des produits ou des travaux
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dommages aux objets confiés y compris aux moules, ▪ Garantie des conséquences financières des retards de livraison dus à un événement accidentel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantie des dommages corporels, matériels et immatériels non consécutifs suite à vice caché causés à des clients du fait des produits ou travaux défectueux ▪ Garantie des frais de dépose et repose ▪ Garantie des frais de retrait engagés par le client ou par l'assuré du fait de produits défectueux ▪ Garantie des frais de prévention des dommages

Le contrat tient compte des conventions de l'industrie automobile et des usages et coutumes en vigueur au sein de la profession de l'assuré.

Marsh vous accompagne également dans l'analyse et la couverture de l'ensemble de vos risques.



Les atouts Marsh

Une équipe dédiée, réactive et disponible apportant à nos clients une forte assistance commerciale et un service technique de qualité,

Un accès privilégié au réseau Marsh avec un service international permettant de vous accompagner dans votre développement à l'étranger

Une expérience reconnue sur la problématique RC du secteur automobile.

Concrètement



La déformation de pièces ABS, éjectées de leur moule alors que le retrait thermique était inachevé, amène le client à retourner la totalité des appareils livrés. Les coûts engendrés pour la fabrication de nouvelles pièces,

le démontage et le remontage pour remplacer les pièces défectueuses ainsi que pour la réexpédition sont très importants pour l'entreprise.

La mise en place d'une police RC Produits comportant un volet vice caché permet à l'entreprise de transférer au marché de l'assurance une bonne partie de ces coûts.



Des désordres ont été constatés sur des pièces polyester fabriquées par une société et destinées à l'aménagement de véhicules.

Celle-ci doit prendre en charge les frais de dépose et de repose de toutes les pièces défectueuses. Le préjudice est constitué de plusieurs centaines d'heures de main d'oeuvre.

En souscrivant "Plasturgie'Assur", la société transfère son risque à l'assureur qui l'indemniserait au titre de la garantie frais de dépose et de repose dans le cas où sa responsabilité est retenue.

Accueil commercial

Paris

Tél. 01 41 34 56 56

Fax 01 41 34 57 75

commercial.paris@marsh.com

Lyon

Tél. 04 72 83 42 89

Fax 04 72 83 42 80

commercial.lyon@marsh.com

Aix en Provence

Tél. 04 42 90 64 80

Fax 04 42 90 64 99

commercial.aix@marsh.com

Bordeaux / Toulouse

Tél. 05 56 79 95 95

Fax 05 56 79 95 96

commercial.bordeaux@marsh.com

Marsh S.A.

Siège Social

Tour Ariane – La Défense 9

92088 Paris La Défense Cedex

01 41 34 50 00

Fax 01 41 34 55 00

www.marsh.fr

MARSH S.A. Société de Courtage d'Assurance
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 5 807 566 Euros
R.C.S. Nanterre B 572 174 415
Garantie financière et assurance
de responsabilité civile professionnelle conformes aux
articles L 530-1 et L 530-2 du code des assurances

Direction de la Communication.
Tous droits réservés 2007

Document non contractuel